

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY

Le 26 Octobre 2017

Présents : Anne **BODARD**, Jacques **BARDIOT**, Paula **CHAUSSENOT**, Etienne **CORDONNIER**, Bernard **DAMOISEAU**, Louis de **CAUMONT LA FORCE**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Jérôme **MERLIN**, Michel **RAYON**, Régis **REGRAIN**, Alexandre **SOUDRY**, Anne **THOMINET**, Françoise **TULARS**.

Absents : Joël **BUFFAULT**, Marie-Paule **DUBREUIL**, Anne-Sophie **GALLON**, Solange **MALTET**, Magalie **MASSAUX**, Charles **PLESSE**, Isabelle **SILNIQUE**, Brigitte **TOURRET**, Laurence **VAYSSIE**.

Pouvoirs : Joël **BUFFAULT** a donné un pouvoir à Etienne **CORDONNIER**,
Marie-Paule **DUBREUIL** a donné un pouvoir à Jérôme **MERLIN**,
Anne-Sophie **GALLON** a donné un pouvoir à Louis de **CAUMONT LA FORCE**,
Solange **MALTET** a donné un pouvoir à Françoise **TULARS**,
Magalie **MASSAUX** a donné un pouvoir à Jérôme **JOMIER**.

1) LOCATION du LOCAL DE L'AIRE D'ACCUEIL : AJOUT

Mr le maire informe le conseil municipal que Mr Niger souhaite rajouter un sanitaire au local pour son agence immobilière. Le locataire s'engage à prendre tous les frais à sa charge : l'ouverture d'un accès intérieur et la remise en état des lieux.

Mr le maire propose de faire une remise de 3 mois de loyers en compensation des travaux de réhabilitation à venir.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

2) CENTRE DE GESTION : CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE

Mr le maire donne lecture de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'allier.

Elle comprend à la fois la surveillance médicale, l'action en milieu de travail, la prévention des risques professionnels, le maintien à l'emploi ou le reclassement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le maire à signer cette convention.

3) TRAVAUX STATION D'EPURATION : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Au vu d'éléments nouveaux, cet ordre du jour est reporté.

4) TRAVAUX STATION D'EPURATION : ACTUALISATION DES DEMANDES DE SUBVENTION

Mr le maire présente à ce jour, le nouveau tableau des subventions concernant les travaux de la station d'épuration qui s'élèvent à **470 603,99 € HT** (maitrise d'œuvre, étude et travaux compris).

Cette opération sera subventionnée de la façon suivante :

Subvention Conseil Départemental :	132 216,00 €
Subvention Agence de l'eau Loire Bretagne :	188 242,00 €
Soit un total de subventions	320 458,00 €

5) REHABILITATION DES RESEAUX ET RACCORDEMENT DES RESEAUX : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Au vu d'éléments nouveaux, cet ordre du jour est reporté.

6) REHABILITATION DES RESEAUX : ACTUALISATION DES DEMANDES DE SUBVENTION

Mr le maire présente à ce jour le nouveau tableau des subventions concernant les travaux de réhabilitation des réseaux qui s'élèvent à **317 232,53 € HT** (raccordement des réseaux non compris).

Cette opération sera subventionnée de la façon suivante :

Subvention Conseil Départemental :	79 308,13 €
Subvention Agence de l'eau Loire Bretagne :	142 755,00 €
Soit un total de subventions	222 063,13 €

7) RACCORDEMENT DES RESEAUX : ACTUALISATION DES DEMANDES DE SUBVENTION

Mr le maire présente à ce jour, le nouveau tableau des subventions concernant les travaux de raccordement des réseaux qui s'élèvent à **54 283,20 € HT**.

Cette opération sera subventionnée uniquement par l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour un montant de **29 856,00 €**.

8) SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT : STATION D'EPURATION ET REHABILITATION DES RESEAUX

Au vu d'éléments nouveaux, cet ordre du jour est reporté.

9) SOUTIEN DE LA MOTION SUR L'ADOPTION D'UNE LOI EN FAVEUR DES COMMUNES ET DE LA RURALITE

Mr le maire fait part au conseil municipal de la motion sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité. C'est-à-dire une loi de programmation et de financement en faveur du développement des territoires ruraux. Il faut redonner de la considération aux territoires ruraux et les mêmes capacités d'actions qu'aux territoires urbains.

Le conseil municipal, à la majorité (19 pour, 2 abstentions), émet un avis favorable.

10) SOUTIEN DE LA MOTION EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR LE LOGEMENT

Mr le maire fait part au conseil municipal de la motion « Logement – Motion en faveur d'une politique ambitieuse ». Les élus appellent le gouvernement à modifier le Projet de Loi des Finances 2018 pour trouver un véritable équilibre territorial sans opposer les territoires urbains et ruraux.

Le conseil municipal, à la majorité (20 pour, 2 abstentions), émet un avis favorable.

Questions diverses

Mr Jérôme Jomier informe le conseil municipal que la lame à neige stockée dans l'ancien dépôt « Route de Vitray » n'a plus d'utilité. Il demande si elle ne pourrait pas être mise en vente.

Cette question sera revue lors d'un prochain conseil (fixation du prix et des modalités de vente).

CTER Ainay le Château : le conseil municipal souhaite prendre une délibération de soutien lors du prochain conseil.

Travaux « Dagouret » : les travaux de voirie ont été réalisés par la communauté de communes du pays de Tronçais. Cependant, il faudrait envisager le prolongement sur environ 20 mètres.

Logo commune nouvelle : le conseil municipal a retenu le logo de Mme Angélique BRARD (Cercle avec Meaulne – Vitray à l'intérieur).

Mr Bernard Damoiseau propose de mettre un panneau de limitation de vitesse à 50km/h au lieudit « Les Arpents » afin de réduire la vitesse des voitures et camions, comme il a été fait sur la même route à BRAIZE. Mr le maire propose de se rapprocher des services de l'UTT à ce sujet.

Prochain conseil municipal : jeudi 30 Novembre 2017 à 19h30

